

## Certificat d'études primaires supérieures.

Numéro d'inventaire : 1997.02481 Auteur(s) : Paul Benoît Dubrulle Type de document : diplôme

**Éditeur** : Danel (Lille) **Imprimeur** : Danel

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création: 1905

**Description** : Feuille de papier filigrané jaunie. Bord droit dégradé. Trace de colle transparaissant au recto. Texte imprimé dans un cadre de frise. Mentions manuscrites à

l'encre noire. Timbre à l'encre bleue.

Mesures: hauteur: 258 mm; largeur: 395 mm

**Notes** : Diplôme de certificat d'études primaires supérieures délivré le 15 novembre 1905 à Lille, au vu du certificat obtenu le 16 octobre 1905, dans la catégorie "section industrielle".

Mots-clés : Certificat d'Études Primaires

Filière : École primaire supérieure

Niveau : Post-élémentaire Nom de la commune : Lille Nom du département : Nord

Autres descriptions : Langue : Français

Lieux: Nord, Lille

	ACADÉMIE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT	
	DE LILLE DU NORD	
Seististis Cooooo	CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES SUPÉRIEURES	
	Le Becteur de l'Académie de Lille,	
<u> </u>	Vu le décret du 23 Décembre 1882;	
	Vu les décret et arrêté du 21 Janvier 1893; Vu les articles 242 à 253 de l'arrêté du 18 Janvier 1887 modifiés par l'arrêté du 17 Septembre 1898;	
<b>□</b>	Vu les articles 212 à 205 de l'arrele du 18 Janeier 1881 montples par l'arrele du 11 Septembre 1808,  Vu le procès-verbal de l'examen subi par M Dubrulle, Laul Brist	
<b>13</b>	dans les conditions déterminées par les règlements susvisés;	
=======================================	Vu le certificat en date du 16 Octobre 1905, par lequel la Commission siègeant à Lille, département du Nord,	
- 33 0 - 33 0	pour la session de 1405, atteste que M. Dibrulle, ne le 13 Septembre 18 10, 6 à Donai , département du Mond , a subi avec succès les épreuves de	
<b>33</b> 8	Texamen du Gerlificat d'Études primaires supérieures et a été jugé aple à oblenir un CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES SUPÉRIBURES	
=======================================	( Lition Industrille )	
-33 0	Délivre à No Dubrulle le présent Certificat.	
## D	Fail à Lille, le 15 Wovembre 1905.	
-33 0	Signature de l'Impétrant:	
- <del>- 3</del>	G Statute 9. 59	
33 9		
-33 V	Indiquer l'une des quatre mentions prévues à l'article 253 de l'arrêté du 18 Janvier 1887, modifié par l'arrêté du 17 Septembre 1818.	
	<b>(# 6000 600 60 60 60 000 00 60 00 00 00 00</b>	